

	<b>RELEVÉ DE CONCLUSION</b>	<b>Date : 09/06/2022</b>
	<b>Conseil de Vie Sociale du 9 juin 2022</b>	<b>Diffusion :</b> Usagers et leurs représentants Personnel de l'établissement
<b>SITE DE SOULGE/OUETTE</b>		

**Etaient présents :**

- Etablissement : Frédéric LOYZANCE (Direction), Audrey MARTIN (Service animation)
- Résidents : M. et Mme HUBBERT, M. MONNIER Roger
- Familles : M. LEGENDRE Louis, Mme GLASSIER Danièle

**Ordre du jour :**

- 1) Actualités de l'Oriolet
  - ✓ Tarifs 2022
  - ✓ Modification du CVS (recueil de candidatures)
- 2) Informations des services
  - ✓ Activité médicale et paramédicale
  - ✓ Activité maintenance
- 3) Suggestions, remarques et points d'amélioration soulevés par les usagers et/ou leurs représentants dans leur domaine d'attribution (Animation, Restauration, Hôtellerie, Accompagnement dans les soins, Maintenance des bâtiments)

---

Intervenant	Question, remarque, commentaire
M. LOYZANCE	Présentation des modifications de tarifs intervenues au 1 <sup>er</sup> juin 2022 dont l'augmentation se situe à environ + 0,50 € par jour. Cette augmentation ne couvrira sans doute pas l'inflation répercutée sur l'énergie et les autres matières premières.

	<p>Les représentants des usagers valident l'augmentation des tarifs proposés en conseil d'administration.</p> <hr/> <p>Information sur les difficultés de recrutement de professionnels médicaux suite à l'absence du médecin coordonnateur : l'ARS a été sollicitée pour intervenir auprès des libéraux du secteur. D'autres solutions sont à l'étude pour pallier l'absence (télémédecine, etc.).</p> <p>Information sur les difficultés de remplacement de l'agent de maintenance. Des solutions ont été trouvées avec différents partenaires locaux (Autre établissement et entreprises privées).</p> <p>Information sur l'arrêt programmé au 30 juin 2022 du professionnel de kinésithérapeute. Son remplacement n'est pas assuré à ce jour.</p>
M. LOYZANCE	<p>Après sollicitation des résidents et de leur famille, M. HUDBERT Bernard (Résident), M. MONNIER Roger (Résident) et M. LEGENDRE Louis ont officialisé leur candidature à l'élection des représentants du CVS. Les statuts du CVS ne fixant pas de nombre maximum de représentants des usagers, ces trois membres sont élus de fait.</p> <p>Après décision à l'unanimité, M. MONNIER Roger représentera les usagers au sein du Conseil d'Administration. Il rejoindra M. LEGENDRE Louis qui représente les familles au sein du CA.</p>
Audrey MARTIN	<p>Présentation des projets collaboratifs culturels menés en interne avec les résidents (Projet Christophe COLOMB, Projet Percussion) qui ont reçu un franc succès.</p>
M. HUDBERT	<p>Demande l'entretien des balcons et des terrasses</p> <p>Demande l'autorisation pour avoir l'apéritif le dimanche midi</p>
M. MONNIER	<p>Demande un aménagement des allées dans le parc</p> <p>Demande la coupe des branches de certains arbres</p>
Mme GLASSIER	<p>Demande que la voirie soit rebouchée devant l'accès à l'établissement</p>
M. LEGENDRE	<p>Inquiétude quant au remplacement du médecin : qu'en est-il ?</p>